

Zoning By-law Amendment and Site Plan Control Proposal Summary

Owner: St. Mary's Coptic Orthodox Church

File N°: D07-12-19-0210 and D02-02-19-0145

Applicant: Stantec, Attn. Molly Smith

Comments due date: **February 14, 2020**

Applicant Address: 400-1331 Clyde Avenue

Development Review Planner: Mary Dickinson

Applicant E-mail: molly.smith@stantec.com

Ward: 7 – Knoxdale Merivale

Applicant Phone Number: 613-725-5550

Ward Councillor: Keith Egli

Site Location

1 Canfield Road

Applicant's Proposal

The City of Ottawa has received a Zoning By-law Amendment and Site Plan Control application to expand the existing church property, reconfigure the parking lot and construct a new community building that is intended to support the existing church.

Proposal Details

The site is located at the northwest corner of Greenbank Road and Canfield Road in Ottawa's Trend-Arlington neighbourhood. The redevelopment proposal includes the expansion of the existing church site at 1 Canfield Road, and includes 9 Canfield Road, and 13, 15, and 17 Parkmount Crescent. The site is an irregular shape and has approximately 80 metres of frontage along Canfield Road, 90 metres along Greenbank Road, and 55 metres along Parkmount Crescent, with a total area of 7,797 square metres.

The property is currently occupied by the existing St. Mary's Coptic Orthodox Church, surface parking, and a daycare playground. There are mature trees within and surrounding the subject property. To the north and west of the site is predominantly low-rise residential dwellings, to the east of the site is Greenbank Road, a five storey residential apartment building, a medical building and a high school and school board office. To the south is Canfield Road, a daycare facility which is associated with St. Mary's, and low-rise residential dwellings.

The proposal includes the construction of a two-storey community building with an underground connection to the existing church. The new building is proposed to be 7.8 metres high and located north of the existing church. The new building would have a total of 2,946 square metres of area, with the existing church having 1,200 square metres of area for a total of 4,146 square metres proposed on site.

The community building is proposed to be ancillary to the existing church and is intended to be used before, during and after religious service. It is proposed to include classrooms for children and youth

education, a gym and library. A total of 99 parking spaces are proposed, with access from Canfield Road only.

To construct the new building, three detached dwellings are proposed to be demolished: 9 Canfield Road, 15 and 17 Parkmount Crescent. The house at 13 Parkmount Crescent is proposed to remain as a detached dwelling, with a lot area reduction.

Related Planning Applications

N/A

Timelines and Approval Authority

The “On Time Decision Date”, the target date the Zoning By-law Amendment application will be considered by the City’s Planning Committee, is March 26, 2020.

The “On Time Decision Date”, the target date upon which a decision on the Site Plan Control application will be rendered by the General Manager or a Manager within the Planning, Infrastructure and Economic Development Department, via delegated authority, is April 24, 2020.

Submission Requirements (Zoning)

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Local Planning Appeal Tribunal.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Local Planning Appeal Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed development, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by faxing or mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me.
2. Access submitted plans and studies regarding this application online at ottawa.ca/devapps.
3. If you wish to be notified of the decision on the application, you must make a written request to me. My contact information is below.
4. Should you have any questions, please contact me.

Mary Dickinson, Development Review Planner
Planning, Infrastructure and Economic Development Department
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor



Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 13923
mary.dickinson@ottawa.ca

Sommaire de la proposition de modification au Règlement de zonage et de réglementation du plan d'implantation

Propriétaire : Église orthodoxe copte St. Mary's

Nos de dossier : D07-12-19-0210 et D02-02-19-0145

Requérant : Stantec, à l'att. de Molly Smith

Date limite des commentaires : **14 février 2020**

Adresse du requérant : 400-1331, avenue Clyde

Urbaniste : Mary Dickinson

Courriel du requérant : molly.smith@stantec.com

Quartier : 7 – Knoxdale Merivale

No de tél. du requérant : 613-725-5550

Conseiller du quartier : Keith Egli

Emplacement

1, chemin Canfield

Proposition du requérant

La Ville d'Ottawa a reçu une demande de modification du Règlement de zonage et de contrôle du plan d'implantation en vue d'agrandir la propriété actuelle de l'église, de reconfigurer le stationnement et de construire un nouveau bâtiment communautaire destiné à soutenir l'église existante.

Détails de la proposition

L'emplacement est situé à l'angle nord-ouest des chemins Greenbank et Canfield, dans le quartier Trend-Arlington d'Ottawa. La proposition de réaménagement comprend l'agrandissement du site actuel de l'église au 1, chemin Canfield, et comprend le 9, chemin Canfield, et les 13, 15 et 17, croissant Parkmount.

L'emplacement est de forme irrégulière et a une façade d'environ 80 mètres le long du chemin Canfield, 90 mètres le long du chemin Greenbank et 55 mètres le long du croissant Parkmount, pour une superficie totale de 7 797 mètres carrés.

La propriété est actuellement occupée par l'église orthodoxe copte St. Mary's existante, un stationnement en surface et un terrain de jeux pour la garderie. De grands arbres mûrs se dressent sur la propriété et tout autour. Au nord et à l'ouest sont situés des bâtiments résidentiels de faible hauteur, à l'est se trouvent le chemin Greenbank, un immeuble d'appartements résidentiels de cinq étages, un immeuble médical et une école secondaire et un bureau du conseil scolaire. Au sud se trouvent le chemin Canfield, une garderie associée à St. Mary's, et des bâtiments résidentiels de faible hauteur.

La proposition comprend la construction d'un bâtiment communautaire de deux étages avec un raccordement souterrain à l'église existante. Il est proposé que le nouveau bâtiment ait une hauteur de 7,8 mètres et qu'il soit situé au nord de l'église existante. Le nouveau bâtiment aurait une superficie totale de 2 946 mètres carrés, l'église existante ayant une superficie de 1 200 mètres carrés pour un total de 4 146 mètres carrés proposés à cet endroit.

Il est proposé que le bâtiment communautaire soit accessoire à l'église existante et qu'il soit utilisé avant, pendant et après le service religieux. Il est envisagé d'inclure des salles de classe pour l'éducation des enfants et des jeunes, un gymnase et une bibliothèque. Un total de 99 places de stationnement est prévu, avec accès à partir du chemin Canfield seulement.

Pour construire le nouveau bâtiment, il est proposé de démolir trois maisons isolées : 9, chemin Canfield, 15 et 17, croissant Parkmount. Il est proposé que la maison située au 13, croissant Parkmount demeure une habitation individuelle isolée, mais dont la superficie du lot serait réduite.

Demandes d'aménagement connexes

S.O.

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle la demande sera considérée par le Comité de l'urbanisme de la Ville, est fixée au 26 mars 2020.

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle le directeur général ou un gestionnaire de la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique rendra une décision à l'égard de la demande de réglementation du plan d'implantation, en vertu d'une délégation de pouvoir, est fixée au 24 avril 2020.

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa devant le Tribunal d'appel de l'aménagement local.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisi le Tribunal d'appel de l'aménagement local, à moins qu'il n'existe, de l'avis de ce dernier, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d'affichage du présent résumé

Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone de l'aménagement proposé et comptant au moins sept (7) unités d'habitation, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

Restez informé et participez

Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par télécopie ou par la poste, soit en m'envoyant un courriel.

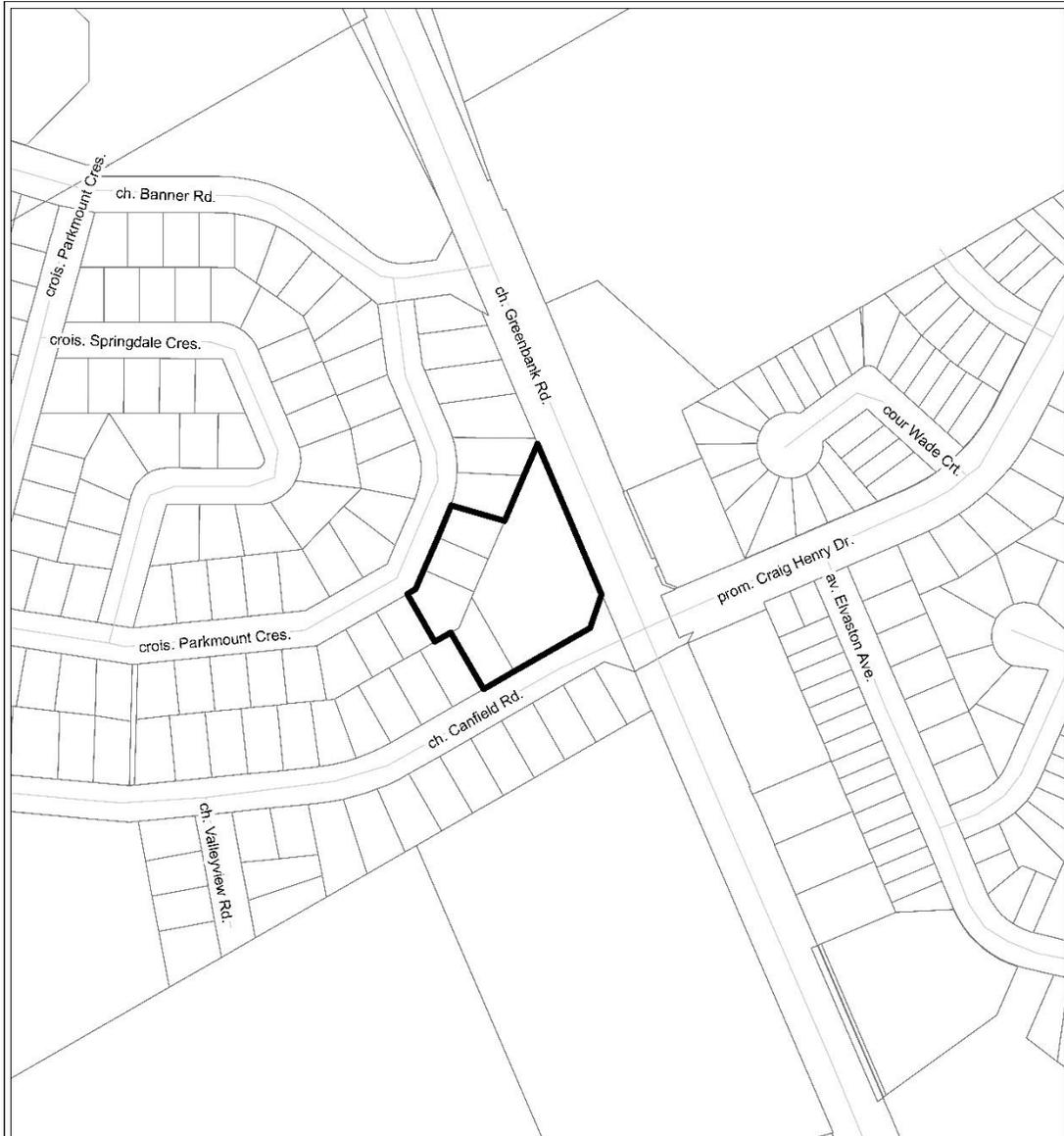
Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à ottawa.ca/demdam. Si vous voulez être avisé de la décision concernant la demande, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.



Kathy Rygus, urbaniste responsable des projets d'aménagement
Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique
Ville d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Tél. : 613-580-2424, poste 28318
kathy.rygus@ottawa.ca

Location Map/ Carte de l'emplacement



		<p>LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION ZONING KEY PLAN / SCHÉMA DE ZONAGE SITE PLAN / PLAN D'EMPLACEMENT</p>
D02-02-19-0145 D07-12-19-0210	20-0005-B	
I:\CO\2020\Zoning\Canfield_1		<div style="border: 2px solid black; width: 40px; height: 20px; margin: 0 auto;"></div> <p>1 ch. Canfield Rd.</p>
<p>©Parcel data is owned by Teranet Enterprises Inc. and its suppliers All rights reserved. May not be produced without permission. THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY</p> <p>©Les données de parcelles appartiennent à Teranet Enterprises Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation. CE CI N'EST PAS UN PLAN D'ARPENTAGE</p>		
REVISION / RÉVISION - 2019 / 01 / 2		<p style="font-size: x-small;">NOT TO SCALE</p>